

Compte rendu de la journée d'étude interne consacrée à la formation de formateurs – INRP – 22 mars 2007

Présents : Allieu-Mary Nicole (INRP/équipe ECEHG) - Bacconnier Brigitte (INRP/VST) – Bois Michel (INRP/service formation) – Bonafoux Corinne (INRP/ équipe ECEHG) - Bourdonnay Valérie (INRP/service formation) – Carraud Françoise (INRP/ Centre Alain Savary) – Chartier Anne-Marie (INRP/responsable du programme « Professionnalité enseignante ») – Coince Didier (INRP/UMR ICAR) – Dubois-Marcoin Danièle (INRP/Equipe sur projet Littérature et enseignement) – Dusseux Geneviève (IUFM de Lyon/Chargée de mission formation de formateurs) - Endrizzi Laure (INRP/Veille Scientifique et Technologique)°– Garnier Bruno (INRP/UMR Educ&Pol) – Genevois Sylvain (INRP/équipe EducTice) - Goulon-Fontaliran Emmanuele (IUFM Orléans-Tours/Directrice adjointe chargée de la formation de formateurs) – Falda Jérôme (INRP/service formation) – Godinet Hélène (INRP/équipe EducTice) – Jean Alain (IUFM de Montpellier/Coordonnateur du pôle sud-est) - Joubert François (IUFM d'Aquitaine/Animateur du pôle Sud-Ouest) – Lameul Geneviève (IUFM de Bretagne/Chargée de mission formation de formateurs et recherche) – Maire-Sandoz Marie-Odile (INRP/Centre Alain Savary) – Orange Christian (IUFM des Pays de la Loire/Chargé de mission à la recherche et à la formation de formateurs – Riera Brigitte (IUFM de Versailles/Directrice adjointe chargée de la formation de formateurs) – Sanchez Eric (INRP/équipe EducTice) – Trgalova Jana (INRP/équipe EducTice) – Vince Jacques (INRP/UMR ICAR)

Absents excusés : Bayon Gérard (IUFM d'Auvergne/Directeur adjoint chargé de la formation de formateurs) – Loizon Denis (IUFM de Bourgogne/Coordonnateur du pôle nord-est) – Vidal Gérard (INRP/équipe ACCESS)

Tous les présents n'ont pas participé à l'ensemble de la journée.

A noter sur vos agendas : les prochaines journées d'étude interne de l'INRP (Lyon) consacrées à la formation de formateurs sont fixées les jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2007. Y seront conviés tous les directeurs d'IUFM et/ou toutes les personnes –directeurs adjoints ou chargés de dossier- responsables de ce secteur.

Matinée

Éléments de politique générale

Dans ses propos d'ouverture, Serge Calabre, directeur de l'INRP, souhaite la bienvenue aux participants.

Il fait le point sur la dynamique des évolutions en cours dans l'établissement et sur les points d'appui qui devraient les favoriser :

- le statut national de l'INRP est confirmé ;
- il lui est demandé de se recentrer sur des missions prioritaires, au cœur desquelles on trouve la mission de médiation ;
- le dialogue avec le ministère se renforce.

L'objectif immédiat est de mieux intégrer l'ensemble des activités de l'établissement au sein de programmes qui combinent le travail de recherche, la veille scientifique et technologique, le suivi des expérimentations, la formation de formateurs,

Conformément au décret constitutif de l'établissement, l'INRP assume donc une fonction de formation de formateurs. Cette fonction est actuellement portée par le service du même nom et elle est appelée à se développer comme une des modalités de sa mission de médiation.

La pertinence de cette fonction se fonde sur sa correspondance aux besoins du pays, qui suppose à la fois :

- la construction de ses activités scientifiques dans le cadre d'une politique déclinée en programmes ;
- un dialogue permanent avec son ministère de tutelle, avec les IUFM, avec l'ensemble des acteurs et des utilisateurs des services de l'institut ; c'est ainsi que la direction attache la plus grande importance à la remontée des besoins formulés par les IUFM.

Un processus de formalisation des rapports avec les différents partenaires, par le biais d'accords-cadres ou de conventions, est d'ailleurs en cours : un tel accord vient d'être signé avec l'IUFM de Lyon ; un autre dans quelques jours consolidera notre partenariat avec l'École supérieure de l'éducation nationale.

S'agissant de la formation de formateurs, le souhait est que les actions conduites prennent en compte les programmes de l'institut, les sujets mis en avant par le ministère et les besoins des partenaires. Avec une préoccupation de lisibilité des dispositifs qui a conduit par exemple à identifier des équipes de recherche constituées par les IUFM et soutenues par l'INRP.

Enfin l'Institut peut certainement mieux exploiter la possibilité qui s'offre à lui de valoriser et de diffuser le fruit de ses opérations de formation.

HSE, HCTD, programmes, accompagnement des thèses

L'adjoint au directeur responsable de la recherche, Francis Marcoin, fournit ensuite des précisions complémentaires sur quelques sujets d'intérêt partagé.

Il reprecise que les contraintes qui existaient déjà en matière de HSE et de HCTD (impossibilité pour les personnels du premier degré d'en bénéficier, sauf s'ils sont formateurs IUFM ; impossibilité pour les documentalistes de bénéficier des HSE), loin de s'assouplir, seraient plutôt rendues plus strictes encore par l'application de la L.O.L.F. A propos de l'appel à projets de recherche diffusé par l'institut au près d'une dizaine d'IUFM et dont les réponses ont été expertisées et sélectionnées en commission : aucune réponse ne pourra être renvoyée aux intéressés avant que l'institut sache ce qu'il en est de sa dotation en HSE et en HCTD, qui devrait figurer dans la lettre de cadrage à venir du ministère en réponse aux préconisations figurant dans l'audit. Même si prévaut un certain optimisme, l'INRP ne peut pas anticiper sur ce qui sera dit par le ministre. Quant aux critères qui ont guidé le choix des projets potentiellement retenus, ils se réfèrent largement aux « programmes » que l'institut est en train d'élaborer pour y intégrer l'ensemble de ses activités : recherche, mais aussi diffusion, transfert, veille scientifique, formation de formateurs, etc. Lorsque ce n'était pas le cas, invitation a été faite aux responsables du projet de prendre l'attache d'une ou de plusieurs unités de l'INRP pour que leur activité trouve place au sein d'un des quatre programmes. D'autre part, la commission a été soucieuse d'encourager les projets venant compléter, au sein des programmes, les manques des unités constituées, mal préparées à traiter certaines questions. Sans entrer dans les détails, F. Marcoin présente les quatre programmes qui ont été retenus et qui devraient figurer dans le prochain « contrat d'objectifs » de l'institut :

- *Politiques et dispositifs publics d'éducation et de formation ;*
- *Culture numérique, TIC et éducation ;*
- *Apprentissages, curriculum et didactiques ;*
- *Professionnalité enseignante.*

A terme, l'ensemble des activités de l'INRP devrait pouvoir y trouver sa place, y compris les invitations de chercheurs étrangers.

Sur les HCTD, il n'existe pas, à sa connaissance, d'obstacle réglementaire qui interdirait de poursuivre la collaboration avec les enseignants associés des IUFM même lorsque ceux-ci seront devenus des écoles internes aux universités.

Enfin mention est faite de l'intérêt manifesté par la DGESCO pour l'accompagnement des « équipes expérimentales ». Reste à définir quelles formes il pourrait prendre.

A une question sur la participation de l'INRP à l'accompagnement de thèses entreprises par les formateurs IUFM, il est répondu que 16 demandes ont été retenues sur 36 candidatures. F. Marcoin précise que ce soutien est réservé explicitement à des thèses déjà « bien engagées » et qu'il n'est accordé qu'une fois, le relais pouvant être pris ensuite par les IUFM

concernés. De même le sujet traité doit avoir un rapport avec les questions d'éducation. Parmi les faiblesses de certains dossiers : l'absence de toute précision sur l'avancement du travail, qui interdit à la commission d'en juger et donc de donner un avis favorable. Parmi les vœux de la commission, afin de valoriser le soutien accordé par l'institut : l'instauration l'an prochain d'une journée où les thésards soutenus seraient réunis pour présenter leurs travaux ; la présence d'un enseignant chercheur de l'INRP au sein du jury de thèse lorsque l'impétrant a bénéficié d'une aide de l'institut ; la création d'une collection où seraient publiées les meilleures thèses parmi celles qui ont été aidées par l'institut.

Une suggestion est faite par un participant sur l'opportunité qu'il y aurait pour l'INRP à passer des accords-cadres avec les IUFM avant leur transformation en écoles internes, comme cela a été fait avec l'IUFM de Lyon. Probablement cela faciliterait-il les choses pour la suite.

INRP, IUFM et formation de formateurs

Une présentation est faite des chiffres de fréquentation des formations organisées en 2006-2007, hormis les deux dernières formations de l'année universitaire qui se dérouleront en mai et en juin (voir le document en annexe).

Après quoi la discussion s'engage avec l'ensemble des participants.

D'abord sur les chiffres, avec des hypothèses d'explication du pourcentage minime de formateurs IUFM dans le public d'une des actions : l'entrée était sans doute trop peu didactique pour les intéresser. Peut-on relever un effet du calendrier sur la fréquentation ? Si c'est le cas, on peut y opposer beaucoup de contre-exemples et cela n'aide donc pas beaucoup à y voir plus clair : certaines journées ont dépassé les espérances alors qu'elles étaient situées dans des périodes a priori peu favorables. Sans doute vaut-il mieux réfléchir sur l'adéquation entre le public explicitement visé et le thème affiché : c'est ainsi que la question de la « professionnalité » affichée toute nue est sans doute excessivement généraliste pour que les formateurs IUFM se sentent concernés, alors que la même question mise en rapport avec l'enseignement « en milieu difficile » suscite davantage d'intérêt.

Ensuite sur les évolutions à prévoir du public que constituent les formateurs IUFM : la proportion des formateurs affectés en temps partagé et associés est appelée à augmenter ; d'autre part il est vraisemblable que ces formateurs auront des demandes à formuler en matière de formation pour s'adapter à leur second métier et des préoccupations à partager avec leurs collègues d'autres IUFM. Comment prendre en compte ces demandes, sachant en outre que la disponibilité de ces formateurs est encore plus contrainte que celle des formateurs permanents puisqu'ils ne consacrent au mieux à l'IUFM que la moitié de leur temps ? La solution peut-elle venir du choix de thèmes qui se situent à la jonction de leurs deux métiers ? D'un autre point de vue, il faut sans doute envisager que des enseignants chercheurs appartenant aux universités de rattachement des écoles internes s'intéressent aussi aux séminaires de formateurs.

Ensuite sur la diffusion de l'information auprès du public potentiel des séminaires : elle est insuffisante et les responsables de la formation de formateurs des IUFM qui sont présents le savent bien, puisqu'ils ont l'expérience du travail qu'ils font pour la relayer, à la fois directement auprès des personnes dans leur IUFM et auprès des IUFM de leur région. Ce travail de relais est sans doute irremplaçable et il ne suffit pas de diriger les participants éventuels vers le site de l'INRP pour régler la question. Pour sa part, le service formation, outre la diffusion d'un catalogue papier dans les centres IUFM et l'alimentation du site « Formation de formateurs » de l'INRP, assure l'envoi de descriptifs détaillés des séminaires aux formateurs qu'il « connaît », c'est-à-dire à ceux qui sont déjà inscrits, aux enseignants associés, à ceux qui ont déjà participé à des séminaires les années précédentes ; mais ces envois, on s'en rend compte, ne garantissent pas l'accès aux collègues qui ne se sont pas sentis concernés jusque là par nos propositions ou qui tout simplement n'en ont jamais entendu parler.

Est également évoquée la possibilité de co-productions de séminaires de formateurs avec un IUFM ou un groupe d'IUFM : la voie a déjà été frayée par les deux séminaires délocalisés, à Nantes et à Dijon, qui se sont déroulés en 2006-2007. L'enjeu : faire profiter, en partenariat avec l'institut, l'ensemble des IUFM du travail de conception et d'organisation réalisé localement. Probablement faudra-t-il un délai pour faire aboutir des projets de ce type, même s'ils existent déjà en-dehors du catalogue du service formation : l'exemple est donné de la « conférence de consensus » organisée cette année par le centre Alain Savary avec l'IUFM de Créteil qui a profité à l'ensemble des formateurs de la région parisienne. Pour 2008-2009, l'idée est lancée d'un appel à contributions sur des projets de séminaires coproduits.

Articulation entre recherche et formation de formateurs

Sur l'articulation entre la recherche et les séminaires de formateurs, deux réflexions sont formulées :

- un effort devrait être fait par le service formation pour améliorer la lisibilité des propositions de ce point de vue et mieux préciser à chaque fois ce qui est visé : s'agit-il d'abord de partager des informations scientifiques, de construire en dialogue avec une équipe de recherche une approche renouvelée de telle ou telle question, de définir en collaboration avec ses concepteurs les contextes pertinents d'utilisation de tel ou tel outil ... ? On voit bien qu'à chaque fois le travail proposé aux participants est différent, et que le mot « formation » change de sens.
- l'institut devrait avoir assez de souplesse pour que la démarche la plus courante, celle qui va de la recherche à la formation, puisse s'inverser et que des formations de formateurs puissent déboucher sur des recherches. Cette dernière remarque paraît d'autant plus pertinente que deux des projets de recherche soumis récemment par les IUFM (cf. supra) ont effectivement emprunté cette voie.

Évolutions en cours dans les IUFM et formation de formateurs

L'échange se concentre ensuite sur la situation de la formation de formateurs dans les IUFM déjà intégrés ou en instance de l'être. Ce qui semble dominer, c'est une véritable difficulté à y voir clair à court terme : est-ce que le crédit d'heures attribué par certains IUFM aux formateurs au titre de leur formation pourra être maintenu ? Les avis sont partagés et il semble bien que la réponse dépende en partie des pratiques en cours dans les universités de rattachement. Pour anticiper sur une éventuelle désaffection vis-à-vis de la formation de formateurs, on note chez les responsables un double souci d'afficher leurs propositions en veillant à leur donner une forme universitaire et de diversifier les modalités de la formation pour se rapprocher des préoccupations effectives des intéressés : dans plusieurs IUFM, par exemple, l'accent est mis sur des « groupes de production » à petit effectif ou sur des « groupes de développement de la formation » émanant des départements disciplinaires. A noter aussi que, face à l'urgence où les IUFM se sont trouvés de redéfinir leur plan de formation à la lumière du « cahier des charges », la formation de formateurs s'est trouvée momentanément reléguée en bout de chaîne, avec parfois un retard dans le lancement de l'appel à propositions pour 2007-2008. Enfin la perspective d'intégration à l'université a engendré un accroissement de l'intérêt manifesté par les formateurs pour les formations diplômantes, sur lesquelles les responsables de la formation de formateurs peinent à avoir une vue globale. A ce propos, il est signalé que le prochain numéro de la revue *Recherche&Formation* traitera de ce sujet et qu'il sera aussi à l'ordre du jour des journées d'étude des 20 et 21 septembre (cf. annonce ci-dessus).

En conclusion de la matinée, B. Bacconnier rappelle que le service de la Veille scientifique et technologique de l'INRP édite une lettre d'information mensuelle et des dossiers thématiques en ligne, et que les IUFM ne doivent pas hésiter à faire à la VST des suggestions de thèmes à traiter s'ils en ressentent le besoin, avec la promesse que ces propositions seront étudiées.

APRÈS-MIDI (Ateliers)

Les maquettes de propositions de formations (une vingtaine) élaborées pour 2007-2008 ont été distribuées dans trois ateliers intitulés « Pratiques questionnées / pratiques enrichies », « Des outils pour interroger le métier / pour interroger le système », « Apports scientifiques et techniques », où elles sont présentées et débattues successivement. Les remarques faites sur chacune d'entre elles serviront d'appui pour les retravailler avant leur publication sous forme de catalogue, et il apparaîtrait fastidieux de les retranscrire dans le détail. Néanmoins un certain nombre de réflexions de portée générale ont été formulées :

- la rédaction d'une partie des propositions pourrait laisser croire que l'on s'adresse à un public d'enseignants et non à un public de formateurs d'enseignants : pour l'essentiel, la difficulté peut être résolue en modifiant les formulations, car les rédacteurs, quand on les écoute, ne se sont pas trompés de public ;
- chaque fois que la démarche est pertinente, la présentation des séminaires gagnera à faire explicitement référence aux textes que les formateurs IUFM ont à mettre en œuvre : C2i2e, cahier des charges, etc. C'est un moyen efficace de leur dire que ce qui leur est proposé concerne directement leur métier et les questions qu'ils se posent pour l'exercer.
- de même la cohérence entre le public visé, l'effectif souhaité, la durée de la formation, les objectifs affichés et les dispositifs prévus doit être immédiatement lisible afin d'éviter les objections du type : « A-t-on vraiment besoin de ce temps là pour s'emparer de cette question et en faire son profit ? ».
- la plupart des formations proposées renvoie à des travaux et à des équipes de recherche : il est donc important que les laboratoires concernés soient identifiés et qu'ils soient incarnés par des personnes nommément désignées ;
- lorsque c'est le cas, il ne faut pas hésiter à souligner la continuité du travail entrepris d'une année sur l'autre, puisqu'un des objectifs des équipes INRP est la constitution de réseaux d'échanges susceptibles de prolonger leur travail en commun en-dehors des sessions ;
- pourquoi ne pas ajouter aux fiches de présentation réunies dans le catalogue une rubrique mots-clefs, qui fait partie des usages de la recherche et qui fournirait une entrée complémentaire sur la formation ?
- il conviendrait enfin que l'INRP se préoccupe d'afficher plus précisément dans son catalogue le type des formations qui sont proposées en relation avec les effets qui en sont attendus.

Michel Bois